



Prise en charge pour les Interclubs

Ce document résume les prises en charge réalisées par le club pour le bon déroulement des rencontres interclubs, que ce soit en ICD, ICR ou ICN.

Organisation :

En début de saison, la commission sportive se charge d'inscrire les équipes dans leur championnats respectifs, et de désigner les officiels (JA et arbitres) qui officieront quand c'est requis par le règlement.

Pour les rencontres à l'extérieur qui se déroulent à minimum 2h30 de route et/ou une distance de 200km en ICR, la commission se charge également de réserver des chambres d'hôtel pour l'équipe concernée.

Elle attribue également l'utilisation du minibus du club à l'équipe qui en a le plus besoin (la N3 étant prioritaire sur la R1, qui l'est elle-même sur la R2, etc.)

Fourni à toutes les équipes :

- Les volants utilisés pour l'échauffement et les rencontres sont fournis au capitaine en amont de la rencontre. En ICD et ICN, c'est nécessaire quand l'équipe évolue « à domicile » ; quand l'équipe évolue « à l'extérieur » c'est le club qui reçoit qui en a la charge, une boîte peut être mise à disposition pour l'échauffement. En ICR, les deux équipes fournissent équitablement les volants.
- Un jeu de maillots de différentes tailles est fourni au capitaine qui pourra les distribuer à chaque rencontre à ses joueurs, pour qu'ils évoluent aux couleurs de l'OBC.
- Pour les rencontres en déplacement, les joueurs peuvent demander un défraiement kilométrique (0.20 €/km + 0.10 €/km/passager) ; les frais de péages vous seront également remboursés si vous joignez le justificatif *
Limite à 2 voitures par équipe.

À partir du niveau D1 (en plus des éléments ci-dessus) :

- L'équipe a en charge la réception d'une journée « plateau » où elle recevra les 5 autres équipes de sa poule. Pour leur faire bon accueil, il convient de proposer un pack d'eau par équipe, du café et des viennoiseries pour leur arrivée le matin. Pour cela, le capitaine d'équipe devra se coordonner avec la commission sportive pour une avance des frais ou un remboursement si c'est lui qui fait les courses. Le nécessaire pour le café est disponible dans les locaux du gymnase Jean Rostand.

À partir du niveau R2 (en plus des éléments ci-dessus) :

- Le maillot du club est offert à un joueur qui participe à au moins une journée de R2.
- Dans le cas d'un déplacement long (au moins 2h30 de route depuis Nîmes), un forfait de 20€/joueur est remboursé pour le repas de la veille au soir *

À partir du niveau R1 (en plus des éléments ci-dessus) :

- Le short ou la jupette du club est offert à un joueur qui participe à au moins une journée de R1.

À partir du niveau N3 (en plus des éléments ci-dessus) :

- Le maillot « extérieur » et un survêtement du club sont offerts à un joueur qui participe à au moins une journée de N3.
- Prise en charge de la collation d'après-match avec l'autre équipe lors des rencontres à domicile.

* Pour les remboursements de frais kilométriques, péages, repas, vous devez obligatoirement remplir la note de frais en annexe et l'envoyer avec les justificatifs et votre RIB à l'adresse e-mail gestion@obc-nimes.com.

Le nom des joueurs (chauffeur et passagers) doit figurer sur la note de frais.

Dans une volonté de cohésion et d'esprit de groupe, nous demandons aux équipes d'être autonomes pour leur repas convivial après la rencontre (D2/D3) ou en milieu de journée (N3/R1/R2/D1).